

# RAID NATURAL TROPHÉE Unss

## RÈGLEMENT

### Art 1 :

Les épreuves

- CO (pédestre en relais)
- Canoë en relais et sarbacane
- Course à pied et Carabine
- Paddle

### Art 2 : Règlement **spécifique**

Les circuits du raid sont déposés à la sous préfecture.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription

Le raid est ouvert aux collégiens élève de 6 ième à 3 ième

### Art 3 : **Déroulement du raid**

Le raid a lieu le mercredi 23 septembre 2020.

Le lieu de rendez-vous est fixé au plan d'eau de Saint jean d'Angély (17400)

Remise des dossards (plan d'eau sous le tivoli Accueil)	À partir de 9h30
Briefing Professeur Eps (Tivoli Chrono)*	9h30
Départ des épreuves en simultanées	À partir 10h

\* les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable)

### Art 4 : Parcours

Les parcours se dérouleront principalement en milieu naturel. Les concurrents se doivent de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets dans la nature.

Vous devez respectez le code de la route.

### Art 5 : Composition des **équipes**

Les équipes sont composées de 6 concurrents : mixité conseillée

### Art 6 : **Classement**

**2 types de classement : catégorie Benjamins ; catégorie Minimes**

Le Classement est effectué selon :

- le temps réalisé sur chaque épreuve chronométrée
- le nombre de balises validées
- Pour le paddle, selon le nombre de boucles réalisées

### Art 7 : Règlement particulier du raid / les pénalités

Objet	Pénalités
Balise non pointée	500 points
Non respect des consignes données par l'organisateur Non respect des consignes de sécurité	2000 points

Emprunter une route interdite	1000 points
Abandon d'un équipier (sauf sur blessure constatée)	15% du temps de l'épreuve
Abandon de déchets sur le parcours	5000 points
Utilisation de matériels interdits (GPS, vélo électrique, téléphone -sauf pour appel des secours- ...)	5000 points
Non assistance à un concurrent en danger	5000 points

#### Art 7: Équipement obligatoire

- 1 montre

#### Équipement nécessaire

- Équipement sportif

- prévoir vieilles paires de chaussure pour Canoë et Paddle
- prévoir tenue de rechange

#### Art 8: Validation de votre inscription

Les inscriptions seront faites par vos professeurs d'Eps

#### Art 9: Déroulement des épreuves

Épreuves proposées : Plusieurs activités sportives de pleine nature.

Mercredi 23 septembre

#### **10h-12h**

##### Groupe minimes

- 1 – Paddle : effectuer le maximum de boucle en relai en un temps imparti ( contour de bouée )
- 2 – Relai canoë ( 3 par bateau) chronométré et une épreuve de tir à la sarbacane ou d'adresse

##### Groupe Benjamins

- 3 - Course d'orientation pédestre en relai: 3 binômes par équipe - 1 carte différente par binôme
- 4 – Course pédestre et tir arc ou carabine 800 m pour les benjamins

#### **14H-16H**

##### Groupe minimes

- 3 - Course d'orientation pédestre en relai: 3 binômes par équipe - 1 carte différente par binôme
- 4 – Course pédestre et tir arc ou carabine 1200 m pour les minimes

##### Groupe Benjamins

- 1 – Paddle : effectuer le maximum de boucle en relai en un temps imparti ( contour de bouée )
- 2 – Relai canoë ( 3 par bateau) chronométré et une épreuve de tir à la sarbacane ou d'adresse

**L'organisation du Raid  
A.V.E.C.**